

Blois, le 06 juillet 2020

COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 06 JUILLET 2020

Réunis ce lundi 06 juillet 2020 en commission permanente, les élus du conseil départemental de Loir-et-Cher ont notamment attribué des subventions et délibéré sur des sujets relatifs à l'aménagement du territoire, à la culture, à la politique sportive, au tourisme ainsi qu'aux solidarités.

I / TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT : 87 900€

Le conseil départemental de Loir-et-Cher prend en charge la totalité de la réfection de la RD19 sur la commune de Saint-Hilaire-La-Gravelle pour un montant de 87 900€.

II / EAU & ASSAINISSEMENT : 92 252€

Le département a voté différentes subventions :

- 3 367 € à la commune de Josnes et 3 180 € au SMAEP Landes-le-Gaulois – Saint-Lubin-en-Vergonnois pour des études portant sur les réseaux eau potable
- 81 000 € au SIAEP Fréteval - Saint-Hilaire-la-Gravelle pour des travaux d'interconnexion
- 4 705 € à la commune de Josnes pour des études portant sur le réseau eaux usées

III / CULTURE - JEUNESSE & LECTURE PUBLIQUE : 189 102€

Dans le cadre du schéma départemental des **enseignements artistiques**, le conseil départemental a attribué différentes aides :

- 14 184 € à 36 écoles et conservatoires de musique pour l'achat de partitions
- 94 310 € à 42 écoles et conservatoires de musique pour la formation musicale
- 38 880 € à 46 harmonies et fanfares de Loir-et-Cher pour l'animation du territoire
- 7 382 € à Accords Centre-Val de Loire pour l'achat de partitions et l'animation du territoire
- 802 € à la Communauté d'agglomération de Blois, Agglopolys pour des travaux d'aménagement d'une scène à l'auditorium du conservatoire de Blois- Agglopolys à rayonnement départemental

Sur le plan du **patrimoine architectural**, le département a attribué 20 523€ aux propriétaires du manoir d'Alleray à Choue et du couvent des Bernardines à Saint-Aignan (inscrit au titre des monuments historiques) pour des travaux de restauration.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le département a accordé également une aide de 4 800 € à la Commune de Valencisse en vue de la 15^e édition du **festival Promenade artistique** de Molineuf-Valencisse qui aura lieu en septembre prochain.

Dans le cadre de la **politique jeunesse** du département de Loir-et-Cher, l'assemblée départementale a approuvé le principe d'accueillir des volontaires en service civique. Depuis septembre 2011, 79 jeunes ont ainsi été accueillis pour l'aide à la mise en œuvre de projets innovants tels que la Maison Bleue 41, les nouvelles technologies dans les collèges, les bibliothèques, le premier accompagnement des usagers des services sociaux.

L'assemblée a approuvé le principe d'accueillir à nouveau des jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) pour des missions d'intérêt général et, donc le renouvellement de la demande d'agrément auprès de l'agence de service civique.

Dans le cadre du programme « **développement du réseau de lecture publique** », la Communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois s'est vue attribuer 8 221€ pour l'acquisition d'équipement mobilier destiné à la médiathèque de Fréteval et à la bibliothèque structurante de Droué.

IV / POLITIQUE SPORTIVE ET ACTIVITÉS DE NATURE : 40 695€

Dans le cadre du dispositif « **Team 41** », l'assemblée a approuvé l'attribution d'une subvention à 13 sportifs de haut niveau, au titre de l'année 2020 pour un montant total de 26 000 € soit 2 000€/athlète à Sarah ALI, Marine AUBRY, Raphaël BEAUGILLET, Luc CHÂTEAU, Baptiste GUYON, Marie-Amélie LE FUR, Carla MARTINEZ, Lucas MAZUR, Émilie MENUET, Mathilde SENECHAL, Pauline LANDRON, Maureen BENITO et Sylvain NOEL.

Une subvention de 14 695 € a été votée en faveur de la **Communauté de communes de la Sologne des étangs**, pour l'aménagement de circuits de randonnée pédestre, équestre et cyclo-touristique inscrits au plan départemental des espaces, sites et itinéraires (P.D.E.S.I.) de Loir-et-Cher.

V / POLITIQUE TOURISTIQUE : 60 435€

Dans le cadre de l'**opération gratuité**, qui aura lieu du 5 septembre au 4 octobre 2020, l'assemblée a voté une subvention de 25 000€ à la ville de Blois pour l'ouverture du château royal de Blois.

Afin de participer à la réalisation d'une étude pour la **reconversion du château de Ménars** en hôtel, l'assemblée a attribué une subvention de 4 235 € à Agglopolys. (Coût de l'étude : 16 940 € TTC, confiée au cabinet MKG).

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour la mise à disposition de plaques de protection aux opérateurs touristiques dans le cadre du **plan de relance de l'économie touristique**, l'assemblée a approuvé une subvention exceptionnelle de 31 200 € à l'**Agence de Développement Touristique** Val de Loire – Loir-et-Cher.

VI / SOLIDARITES

Le 15 juin 2020, une aide sociale exceptionnelle a été créée par le département pour les **Travailleurs Non-Salariés**, non allocataires du RSA, particulièrement impactés par la crise sanitaire. Ces derniers peuvent depuis le 16 juin dernier déposer un dossier de demande d'aide sur le guichet dématérialisé : services.departement41.fr. Afin de permettre au plus grand nombre de pouvoir saisir et compléter correctement leur dossier, l'assemblée a approuvé la prolongation de l'ouverture du guichet unique jusqu'au 15 septembre 2020 (initialement ouvert jusqu'au 7 juillet 2020).

Cette aide, initialement prévue pour les 2 500 foyers les plus modestes sera versée aux 2 500 premiers demandeurs dont la demande sera complète et éligible aux conditions d'octroi.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12